

Alliance avec les parents- écoute des besoins des élèves

Une synthèse des différentes ressources proposées a été réalisée par les professeurs stagiaires lors des journées de pré-rentrées de fin août 2020.

Il s'agissait d'extraire les leviers pour agir et en miroir les besoins auxquels les enseignants peuvent répondre.

Eva Besnard : "entre famille et école : quelles pratiques enseignantes ?"

L'idée première est de rendre les familles « carrées » c'est à dire de faciliter la mutation de l'enfant en élève en le familiarisant d'emblée avec les routines de l'école et les valeurs prônées. Or ce n'est pas possible pour 2 raisons :

- Le capital culturel de la famille se construit sur les conditions de vie de la famille
- Cela ferait perdre son "âme" à la famille

Deuxième idée : arrondir les écoles en les rendant plus particulières afin de s'adapter à chacun (travail individuel) et de ne pas négliger la force collective dans le processus d'apprentissage

Or cela amène à la transformation et ce n'est pas non plus la solution. Il faudrait alors scolariser le passage enfant-élève en :

- Identifier les étapes de ces passages et les enseigner
- Repérer les difficultés des différents élèves et trouver comment les surmonter
- Organiser la métacognition
- Évaluer les processus d'apprentissage

De plus, l'enfant a besoin d'une triple autorisation :

- Oser faire à l'école ce qu'il ne fait pas forcément chez lui. Il doit réussir à passer d'une culture à une autre (l'oral pratique : on parle dans l'action / l'écrit abstrait : on réfléchit sur l'action)
- Il doit également passer d'un langage à l'autre : le défi de l'Ecole est de prendre appui sur ces langages particuliers de chaque enfant pour emmener l'ensemble des élèves vers un langage universel, écrit et abstrait.
- Passer d'une pédagogie à une autre : L'élève doit apprendre que toutes les activités scolaires et les tâches scolaires ont un sens cognitive.

Clara Marchand - Grande pauvreté et réussite scolaire : comprendre la grande pauvreté (CNDP-CRDP Rennes)

Différentes définitions économiques, politiques ou encore sociologiques de la pauvreté existent cependant, les définitions les plus concrètes sont celles des personnes qui vivent eux même dans les difficultés.

« La pauvreté, ce n'est pas seulement dans les poches, c'est dans la tête. ? »

« La pauvreté, c'est être traité comme rien, moins que rien, et l'accepter. ? »

« Dans le fait d'être pauvre, le pire, c'est de regarder la vie passer et de ne jamais être dedans. C'est difficile, car même si on fait des efforts pour être dedans, on n'y arrive pas. On ne veut pas de nous. ? »

« Le plus dur, quand on est pauvre, ce n'est pas de ne pas avoir de sous, c'est de ne pas être reconnu, c'est de ne pas avoir de place dans la société. ? »

Avec ces témoignages, on constate une sensation de rejet, de mise à l'écart. L'intégration dans la société est plus difficile. La peur du jugement est constamment présente. Ainsi, la pauvreté a de fortes conséquences au niveau moral.

Suite à ces définitions, il est intéressant de s'intéresser à deux questions : Comment identifier les élèves en situation de grande pauvreté ? Comment intervenir auprès de ces élèves ?

7 catégories d'observables ont été définies comme pouvant être des révélateurs de la grande pauvreté :

1 - Les ressources matérielles et financière.

Comment agir ? Constitution d'un « pack tenue d'EPS »

2 - Le rapport au corps et à l'hygiène.

Comment agir ? Informer les élèves sur les normes relatives à l'hygiène durant nos séances / Mener des projets propres à l'EPS et/ou interdisciplinaires sensibilisant les élèves à ces questions

3 - Les ressources culturelles.

Comment agir ? Se servir de l'AS comme d'un levier Définir un PEAC structuré et hiérarchisé / Développer les partenariats avec les associations culturelles

4 - L'accès et le rapport aux outils numériques.

Comment agir ? Multiplier les occasions de confronter les élèves les plus démunis à l'usage numérique (lors de l'accompagnement personnalisé, les PPRE par exemple)

5 - Le rapport à la scolarité

Comment agir ? Utiliser les dispositifs d'aide pour surmonter les difficultés rencontrées (PPRE, Accompagnement éducatif, PAI, etc.) / S'inscrire dans les réflexions liaisons école/collège et/ou collège/lycée

6 - Le rapport à soi et l'estime de soi

Comment agir ? Intervenir lorsque ces sujets sont évoqués, interroger les élèves sur les raisons de leurs propos / Favoriser et valoriser la réussite pour mettre en avant le potentiel de chacun

7 - Les rencontres avec les familles.

Comment agir ? Se montrer ouvert et disponible pour les familles rencontrant certaines problématiques relatives à la pauvreté.

Elisa Lanche - Les 10 conseils pour bien gérer les relations parents-enseignants (Jean Louis Aduc) :

1- Les peurs et difficultés :

- Parents : peur d'être jugés.

- Paradoxe de la situation des enseignants : se méfier des parents ou les envisager comme partenaires.

- Importance de la communication : travailler ces techniques, se former pour établir un contexte positif d'échanges.

- Sinon : conséquences redoutables pour les enfants (incohérence, représentations, incompréhensions)

2- Gestion de l'accueil :

- S'informer et prendre en compte les horaires de travail des parents (ex : travail de 6 à 8h ou de 17 à 22h) pour proposer des réunions adaptées.

- Se poser la question du lieu d'accueil (ex : classe peut être source d'inconfort pour les parents (mauvais souvenir/infantilisation) mais peut servir de support pour montrer les productions et apprentissages d'un élève)

3- Relations de confiance :

- Proposer des temps d'échanges avec les parents, les inviter à parler de leur enfant (pas que lorsqu'une difficulté apparaît) ce qui implique parfois une confrontation nécessaire mais qui ne doit pas durer : le jeune doit être au cœur de la rencontre.

- Toujours préciser les règles de l'échange (temps, contenus, objectifs)

4- Rencontres avec les familles :

- Les rencontres circonstanciées : à l'entrée et à la sortie de l'établissement (ex : sortie éducative)
- Les rencontres obligatoires : à la rentrée et pendant l'année.
- Les rencontres sollicitées par l'enseignant (sous forme de rendez-vous) ou parents : évoquer le comportement ou les résultats de l'élève
- Conseils : prendre le jeu tel qu'il est. Encourager et valoriser les réussites (pas que de la critique), être attentifs aux réussites extérieures pour s'en servir d'appui
- Attention il faut :
 - Ne pas être fataliste et comparer avec la fratrie
 - Prendre en compte l'avis des parents, les écouter (préoccupations, questionnement)
 - Faire le lien avec les autres professionnels (élargir pour trouver les solutions adéquates)
 - Faire appel à des médiateurs au besoin (délégués parents, responsables de l'asso de parents d'élèves)
- Si ton agressif des parents : maîtriser son comportement, rester calme.
- Se parler plutôt que d'écrire à chaud (trace ineffaçable)
- Tenir un historique des rencontres avec la famille pour garder le fil. (Ex : qui a provoqué le rdv ? quelles informations données par la famille et l'enseignant, quelles questions en suspens et qui amènent à l'entretien ultérieur ?)

5- Présence de l'élève en réunion parents-enseignants ?

Cela dépend mais il est parfois préférable que l'élève s'absente au départ.

Si sujet tel que le comportement ou absentéisme : parfois préférable qu'il n'y assiste pas du tout.

Parfois intéressant de proposer des réunions thématiques autour des préoccupations des parents par rapport à l'éducation de l'enfant en faisant intervenir des spécialistes extérieurs.

6- Se donner les moyens de réussir les réunions parents - enseignants :

- Préparer une liste d'idées pour ne pas dévier du sujet prioritaire.
- Ne pas rendre les parents responsables
- Commencer l'entretien par une remarque positive
- Être précis (s'aider d'outils)
- Si lien avec d'autres professionnels transmettre le contact aux parents avec une enveloppe.
- S'assurer en fin d'entretien que la famille est bien comprise les enjeux (attentes, solutions, pistes d'actions à mener par un constat commun)
- Rassurer - Positiver
- -Toujours proposer un point ultérieur dans les 4- 5 semaines à venir.
- Outils à proposer en fonction des besoins : SMS, carnet de correspondance, téléphone.

7 - Accueillir les parents non francophones :

- Chercher un outil permettant d'expliquer le système éducatif français de façon simplifiée (ONISEP, SCEREN/CRDP, DVD, CD, site internet de Jules Ferry de Villeneuve la garenne)
- Proposer aux parents de s'inscrire à des cours d'alphabétisation.
- Ne pas choisir l'élève comme traducteur (position délicate + pas assuré qu'il traduise correctement).
- Trouver un traducteur (AVS, animateur de quartier, enseignant...)

8- Permettre aux parents d'épauler leurs enfants :

- Encourager les démarches pour ouvrir l'esprit des enfants : lecture ou raconter des histoires fictives ou de la vie.
- Rappeler régulièrement le rôle des familles hors de l'école
- Rôle de parents dans le travail personnel : organisé des heures régulières avec les sources de distraction supprimées, aider à préparer cartable..., soutenir encourager en ayant confiance en lui et en acceptant qu'il se trompe, en parlant avec lui.

9- Annoncer une nouvelle difficile aux parents :

- Un travail d'équipe : à l'ensemble des membres d'annoncer la nouvelle.
- Anticiper les réactions : déni, culpabilisation...

- Juger de la temporalité : préférer un premier temps sans la présence d'experts reconnus (médecins, psychologues scolaires...) mais plutôt avec un parent d'élève ou ancien élève ayant vécu la même situation (qui peuvent expliquer avec leurs mots) + un tiers (parent, médiateur...).

10- Faire comprendre aux parents le jardin secret qu'il existe au sein d'une classe (et que tout ne peut pas leur être transmis) :

QUID de la majorité civique / maintien du dialogue avec les parents

QUID des questions de santé, sexualité.

On ne peut pas tout dire, le jeune a besoin pour développer son estime de soi d'avoir confiance dans le monde des adultes et des institutions. Il doit se sentir libre. On doit respecter son intimité, il ne doit pas se sentir sous surveillance 24h/24.

Espace intime de la famille, du professeur, de la classe, de l'établissement.

Cependant une confidentialité partagée est parfois nécessaire sur certains sujets pour contribuer à la construction du ou de la futur(e) adulte.

PHILIPPE Ewen

« Entre rondes familles et Ecole carrée : quelles pratiques enseignantes ? » Danielle Mouraux

Questionnement sur socialisation primaire de l'enfant dans les familles et socialisation secondaire de l'élève à l'école : différentes tensions entre ces deux temps et agents socialisateurs.

La solution de rendre la famille « carrée » c'est-à-dire conforme aux règles, normes et valeurs de l'école permettrait de faciliter la scolarité de l'élève ... oui mais est-ce possible, envisageable et vraiment à envisager ?

Ce serait impossible car chaque famille dispose d'un capital culturel différent et d'une histoire singulière

Deuxième solution, arrondir l'école ? Ainsi c'est l'école qui s'adapte aux élèves. Mais difficile car on s'éloigne d'une culture commune

Divergence entre culture orale/pratique de la famille et écrite/abstraite de l'école : il faut donc prendre en compte cette fracture culturelle pour adapter les rythmes, langages, ... Rendre l'enseignement explicite et expliciter les apprentissages de l'élève en s'appuyant sur ses apprentissages affectifs (parfois invisible) pour les « secondariser » et les identifier par une approche cognitive

Puis accompagner l'élève dans ses étapes d'apprentissages et de développement en les valorisant, lui montrant leur importance, leur utilité pour que cet apprentissage scolaire soit réinvesti hors de l'école et soit perçu positivement à permettre un transfert et un aller-retour permanent entre savoirs scolaires et monde social

Profil des parents :

- Ce dernier comporte une multitude de facteurs dont les caractéristiques sociales, le comportement vis à vis de l'école, le lien affectif à l'école et le rapport à soi-même.

- Ainsi grâce à ses éléments nous pouvons au sein de l'institution scolaire dresser un portrait du parent d'élève.

Dylan Beaumont: « Les parents et l'Ecole, les parents à l'Ecole, 2017 »

La Loi de Refondation de l'Ecole de la République de 2013 considère qu'une place importante accordée aux parents constitue l'un des piliers de la Refondation de l'école pour la réussite scolaire des élèves. Il est visé de renforcer la coopération entre l'Ecole et les parents dans les territoires. Et que ces derniers sont des acteurs essentiels de la coéducation.

Cet article vise à mettre l'accent sur l'intérêt, le but et les enjeux liées à la coéducation. De réfléchir aux enjeux et aux objectifs de la communication avec les parents sans pourtant autant que leurs actions à chacun ne se confonde ou bien s'interchange.

Ce que l'école "doit" faire :

- Informer les parents de ce qui s'y fait concrètement à l'école (les choix pédagogiques et didactiques des enseignants) pour obtenir le soutien des parents auprès des enfants.
- Créer l'adhésion des parents d'élève en :
 - o Communiquant sur les choix : expliquer les démarches et compétences visées lors par exemple des conseils d'administration ou bien les réunions parents-professeurs.
 - o Impliquer les parents dans un certain nombre d'activité dans laquelle ils peuvent s'engager en accompagnement du travail des enseignants : Lors par ex des sorties scolaires ou bien des forums des métiers. Les démarches et objectifs doivent être alors explicites.
- Accompagner les parents en matière d'orientations pour des choix lucides, raisonnés et partagés de tous.
- Dialoguer avec les parents des sanctions et punitions éducatives dont l'objet est de partager une démarche éducative conjointe

Intérêts échanges Ecole-Parents :

- Permettre une cohérence éducative entre l'école et les parents et faciliter la construction de la posture d'élève.
- Permettre des choix d'orientations lucides qui tiennent comptes des aspirations et des capacités des jeunes.

Rôle des parents :

- Soutien et valoriser le rôle de l'école, l'action des enseignants
- Co participer au suivi individuel des élèves

Contribution des parents :

- Faciliter l'accès à l'Ecole de leurs enfants et la compréhension de ce qui s'y fait en valorisant et soutenant l'action de cette dernière.
- L'adhésion des parents permet aux élèves de leur donner envie d'apprendre et leur faire comprendre que ce sont des moments riches, intéressants pour leur culture et la construction de leur personnalité.

Dispositifs particuliers :

- "La mallette des parents" pour communiquer avec ces derniers.
- Farid. I : coéducation : Quelle place pour les parents : document qui synthétise plusieurs notes ; comparaisons avec différents pays ; des témoignages ; des études ; différents points de vue
- Contrairement à d'autres pays, historiquement la France a construit une distance entre les parents et l'école
- sept points de friction : la carte scolaire, le handicap, la violence et le harcèlement, les devoirs à la maison, la discipline et les procédures disciplinaires, la pédagogie et le mode de gestion des parents séparés. Pour l'ensemble de ces griefs, c'est le manque de dialogue ou sa mauvaise qualité qui prédominent

PARENTS-ÉCOLE : DES RELATIONS AMBIGUËS :

- Le manque de dialogue de la part des établissements scolaires
- « Pour certains parents, l'école se déshumanise », « pour d'autres, elle sait alerter face au mal-être d'un adolescent » (Humann & Martin, 2010)
- les parents ont besoin de comprendre les relations avec l'école et le travail scolaire de leur enfant.

- les parents, souvent démunis, rarement démissionnaires, souhaitent accéder à des méthodes leur permettant d'aider leur enfant, mais sont moins demandeurs d'information sur le projet éducatif par exemple
- 92 % des chefs d'établissement sont satisfaits de la qualité des relations avec les délégués de parents d'élèves et ont le sentiment d'avoir la confiance des parents, en général.
- Vision des enseignants sur cette coéducation : une étude menée dans le sud de la France

RELATION DIFFICILE ET INÉGALITAIRE :

- Difficulté pour les familles « de bonne volonté mais qui ne savent pas comment faire », à comprendre les commentaires et consignes des enseignants,
- « Coopérer avec les parents et partenaires de l'école » fait partie des dix compétences que doivent maîtriser les enseignants (MEN, 2013)
- La loi d'orientation programmation pour la refondation de l'école de la République de 2013, évoquant une redynamisation du dialogue entre école et parents, collectivités territoriales et secteur associatif et affirmant que « la promotion de la coéducation est un des principaux leviers de la refondation de l'école ».

UN MODÈLE PARTENARIAL INSTITUTIONNEL : contrairement au Québec, en France les enseignants élaborent le PPRE avant d'en discuter avec les parents de l'élève concerné.

Au Québec comme principe premier de « reconnaître les parents comme premiers responsables de l'éducation de leur adolescent » (Meuret, in Fotinos, 2014a).

- Approche sociologique : étude sur la corrélation entre engagements des parents et performance scolaire ; typologies d'implication des parents.

COÉDUCATION, COLLABORATION OU COOPÉRATION ? La notion de collaboration est associée à celle de réussite éducative

LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ, L'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS : programme de recherche lancé par la Fondation de France et mené par M. Kherroubi (2008), et par un rapport de l'Inspection générale de l'Éducation nationale (Warzée, 2006)

Les dispositifs liés aux compétences parentales sur la scolarité: Le dispositif prévoit l'organisation de trois ateliers-débats au cours du premier trimestre portant, au collège, sur « le fonctionnement du collège, l'accompagnement à la scolarité, le temps des devoirs, les résultats scolaires, l'accompagnement éducatif dans le collège, mais aussi des questions plus générales sur la parentalité, l'autorité au moment de la préadolescence, les conséquences du développement de l'autonomie, etc. » (circulaire 2010).

LA FORMATION DES PERSONNELS : les référentiels de compétences à acquérir pour exercer le métier d'enseignant font référence à la coopération avec les parents (et les partenaires de l'école en général)

Amélie Broudisou : « Comprendre la grande pauvreté »

Le document a été produit par l'association ATD Quart Monde lors de la journée mondiale de la misère.

L'idée principale de ce document est de montrer qu'au-delà des aspects visibles de la pauvreté que sont les problèmes économiques, politiques ou sociologiques, la pauvreté se lit aussi au travers des souffrances individuelles vécues.

Il donne donc la parole aux personnes connaissant la grande pauvreté.

Quelques aspects de leurs témoignages peuvent être soulignés :

- le sentiment d'être "hors du monde", de ne pas saisir comment celui-ci fonctionne, ni avoir les clés pour savoir comment s'en sortir, ne pas oser demander de peur d'être stigmatisé

- redouter le regard d'autrui, devoir accepter d'être traité différemment, le sentiment "qu'on ne veut pas d'eux"
- devoir faire semblant pour s'adapter, devoir se justifier et raconter son histoire à mainte reprise

L'autorité parentale :

- L'école n'a pas à s'interroger sur l'étendue exacte des pouvoirs du parent qui se présente à elle pour accomplir un "acte usuel" car "chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale" (Article 372-2 du code civil).
- Actes usuels : Demande de dérogation à la carte scolaire, Primo-inscription dans un établissement scolaire public, réinscription dans un établissement, justifications des absences scolaires ponctuelles et brèves, autorisation pour une sortie scolaire, ...
- Actes non usuels : décision d'orientation, inscription dans un établissement privé, changement d'orientation, redoublement et saut de classe
- L'école doit avoir une attitude de neutralité (ne pas s'immiscer dans la séparation parentale).

Quelles communications pour les parents ? (Corentin Pellerin)

De nombreux indicateurs montrent que si les parents sont impliqués dans la scolarité de leur enfant, les résultats scolaires s'en ressentiront. L'objectif est donc d'amener les parents à s'intéresser à la scolarité de leur(s) enfant(s).

Or, P. Meirieu parle d'un contrat rompu entre les familles et les enseignants, il faut donc montrer la légitimité de l'institution quotidiennement.

Pour mieux communiquer avec les parents sont mises à disposition de nombreuses fiches ressources sur Internet, cela permet aux enseignants de structurer leur manière de communiquer avec les parents d'élèves.

4 types de parents sont dégagés : les « élitistes » qui ont un rapport positif à l'école et un suivi étroit de l'enfant, les « institutionnels » qui laissent plus de liberté à leur enfant mais sans pour autant s'en désintéresser, les « résignés », démunis en matière d'éducation, souvent en conflit avec leur enfant et enfin les « isolés » sont plus volontaires mais rencontrent des difficultés dans le milieu éducatif.

3 niveaux de communications sont utilisés sur le court, moyen et long terme. Premièrement, il s'agit d'accueillir et d'informer pour accrocher les parents (par exemple, soigner la première impression et donner confiance). Dans un deuxième temps, il s'agira d'expliquer et de convaincre pour conquérir les familles (moyen terme) : montrer que l'enfant réussit à l'école et que cela est complètement compatible avec leur modèle d'éducation. Enfin, dialoguer et débattre pour fidéliser, en partageant, en s'exprimant et en donnant son opinion avec les familles pour que ce lien soit maintenu sur le long terme.

Ces 3 niveaux de communication sont à appréhender de manière différente en fonction des types de familles. Ainsi, là où l'étape d'accueil et d'information (1ère étape – court terme) pour les parents élitistes est avant tout basé sur l'optimisation de l'organisation des rencontres, cet accueil sera bien différent pour les parents isolés où l'on cherchera davantage à faire participer les parents dans la lisibilité des informations données aux enfants.

Pour conclure, il s'agit bien d'adapter sa communication aux profils des parents pour les amener au mieux à accompagner leurs enfants en dehors des temps scolaires pour sécuriser leurs parcours de formation.